

ACCUEIL ET INTEGRATION

PROCHAIN RENDEZ - VOUS

*Le 3e round du
Ronnen Desch se
tiendra le 24 octobre
2016 à Steinsel*

Annexes

Merci pour les contributions
écrites du MEN pages 7 et 8

Des descriptions de projets
en cours et évoqués sur place à
Strassen font partie de ce
compte rendu.

Elles se trouvent à partir de la
page 9

La liste des invités et des
participants au 2e round se
trouvent à partir de la page 23

Vos suggestions

Les organisateurs du Ronnen
Desch analysent les
questionnaires distribués à
Strassen pour en tenir compte
pour le 3e round.

Si vous en avez d'autres, faites
les nous connaître par mail à :

ronnendesch@gmail.com

La volonté de bien faire

En ce 14 juin 2014 à Strassen nous étions plus d'une centaine réunis par la volonté de bien faire en matière d'accueil et d'intégration des dpi et bpi, tous conscients que cela tient à toutes les composantes de notre société grand-ducale. Actifs sur le terrain, responsables politiques, syndicaux et patronaux, venant du monde culturel, sportif ou spirituel nous sommes conscients que la venue de dpi met notre société à l'épreuve et ne peut faire oublier celles et ceux qui souffrent, qui vivent sous le seuil de pauvreté ou ont du mal à pouvoir se payer un logement digne !

Les travaux ont été enrichis par les contributions de certains Ministères, comme celui des Affaires Etrangères (Direction de l'Immigration) ou de l'Education ainsi que de services comme celui de l'OLAI et de l'ADEM.

L'espoir existe que d'autres Ministères concernés pourront participer activement à la prochaine réunion.

Le présent compte rendu essaie de donner une image fidèle des aspects soulevés.

La bonne volonté manifeste et manifesté ne peut cacher un certain nombre de défis à relever.

D'une part, l'information sur les dpi/ bpi, les évolutions en la matière nous interpelle
Qui connaît ces évolutions, qui va jurer que l'accord UE - Turquie va tarir le « flux », qui niera que la Méditerranée ouvrira de nouveau ses bras pour englober les embarquements de fortune?



Même si pour l'instant le Luxembourg est préservé pour l'essentiel des flambées populistes mêlant allègrement réfugiés- terrorisme- islam rien n'est définitif en la matière et certains amalgames ont déjà eu lieu, sans doute inspirés de ce qui se passe dans nos pays voisins.

La participation au Ronnen Desch de tous les partis politiques représentés à la Chambre des Députés, sauf un, est sans doute un bon présage.

Transparence et critique constructive caractérisent toutes celles et ceux travaillant sur le terrain et assumant ses responsabilités sociales et sociétales.

Les promoteurs du Ronnen Desch n'ont explicitement pas invité la presse à ces rencontres pour en garantir la plus grande franchise des débats et échanges.

Le 2e round du Ronnen Desch a clairement dégagé des pistes de réflexion (pouvant déboucher à des actions). Les voici !

Par rapport au gouvernement le souhait qu'il participe activement aux échanges et que le Ministre de la Culture - sourd à nos mails- saisisse l'occasion des Assises culturelles du 30 juin et 1 juillet pour affirmer le rôle de cohésion que peuvent jouer la culture et ses acteurs.

Nous faisons confiance au législateur pour améliorer les législations sur l'accès au travail des dpi, la récente loi sur l'accueil des dpi pour y introduire l'autonomisation des dpi retoquée par le Conseil d'Etat et pourquoi pas s'inspirer de la nouvelle loi allemande d'intégration.

Un rôle essentiel revient aux communes Les partenariats avec des acteurs associatifs semblent très prometteurs. Les Plans Communaux d'Intégration seront un moyen approprié pour donner corps à des politiques volontaristes adaptées au cadre local.

Le Ronnen Desch n'a d'autre objectif que de réunir celles et ceux qui veulent in fine contribuer à une société harmonieuse et cohésive.

Merci aux participants, à la commune de Strassen pour l'accueil et à l'ASTI pour la traduction!
jf,sk,mcw



Un facilitateur .. victime de son succès?

L'Oeuvre Nationale de Secours Grand Duchesse rend possible de nombreuses actions avec et pour des dpi/ bpi

Une centaine de demandes de financement lui sont parvenues, une douzaine ont déjà été approuvées, devant l'ampleur des demandes le temps d'analyse et de décision prendra un peu plus de temps que prévu.

Les demandes introduites dépassent le montant prévu par l'Oeuvre ...

Un regret : pas de projet concernant le logement

Un souhait : que les pouvoirs publics prennent le relais des projets rendus possibles par l'Oeuvre!



scolarisation et

cours de langue

Les cours de langue directement offerts par le Ministère de l'Éducation ou conventionnés avec lui accueillent par an de 14 à 15 000 personnes.

S'i les cours sont arrêtés avant la rentrée de septembre, des changements peuvent être opérés en cours d'année pour tenir compte de nouveaux besoins.

En moyenne 2 à 300 personnes fréquentaient des cours d'alphabétisation, en 2015/2016 le chiffre est monté à 800..

Avec un bon de l'OLAI un dpi peut s'inscrire à ces cours pour 10 euros, alors que le tarif normal est de 150€. Les 10€ pèsent sur un montant mensuel disponible de 25€ par mois et par adulte !

Les jeunes dpi sont accueillis à l'école publique jusqu'à l'âge de 18 ans. Néanmoins beaucoup d'entraves continuent à exister pour ceux qui ont plus de 18 ans malgré des initiatives mises en places telles que l'école de la 2e chance. les classes Passerelles mises en place par CARITAS.

Deux contributions écrites ont été fournies par le MEN :

- A) Cours de langue existants et prévus
- B) B) Reconnaissance des diplômes

de quoi parlons - nous: qq chiffres :

Pendant les 5 premiers mois de l'année 734 personnes ont fait une demande protection internationale à Luxembourg.

La **réinstallation** est le transfert de ressortissants de pays tiers ou d'apatrides, identifiés comme ayant besoin d'une protection internationale, vers un Etat de l'UE où ils sont admis soit pour des raisons humanitaires soit du fait de leur statut de réfugiés. Ces personnes ont déjà le statut de réfugiés et sont donc des bpi (Bénéficiaires de la Protection Internationale) = réfugiés reconnus . Le Luxembourg s'est engagé à réinstaller 50 personnes dans le cadre de la réinstallation dite classique. De surcroît, dans le contexte de l'accord avec la Turquie, le Luxembourg devra réinstaller 194 personnes.

Le Luxembourg s'est engagé à **relocaliser** d'ici la fin 2017 un total de 557 personnes se trouvant pour l'instant dans un autre pays membre de l'UE, essentiellement en Grèce ou en Italie. Ces personnes sont encore en procédure, elles sont des dpi (Demandeurs de Protection Internationale).

scolarisation ... par les participants

Comment connaitre les cours de langue existante :

D'aucuns ont souhaité une centralisation des offres de cours, Le MEN édite un catalogue annuel de toutes les offres de formation linguistique (et autre). Ces informations sont publiées sur le site internet de Life Long Learning . On y trouve aussi les offres last minute.

Les cours mis en place par les communes ou des associations bénéficient le plus souvent d'un label de qualité du MEN.

Pour insérer les apprenants (écoliers et adultes) dans les classes/ cours correspondant à leur niveau de compétences diverses approches se déroulent sur le terrain, notamment à Dudelange par InterAction ou dans le Foyer de Weilerbach.

Une approche graduée est proposée e.a. par l'ASTI comprenant alphabétisation avec caractères latins, cours intensifs et coach linguistique.

Ailleurs des cafés de langue, des tables de conversations sont mis en place pour « pratiquer » les acquis des cours de langue .

L'insertion des enfants dans des classes selon leur âge et non leur niveau de compétences a été fortement questionnée.

Plusieurs intervenants sont revenus sur la question des langues et de la scolarisation

«en parler», mais comment ?

Les dpi sont en situation d'attente et comme les bpi ils ont des proches et amis là - bas, au pays qu'ils ont dû quitter. La situation de ces amis ne doit pas être mise en péril par des photos de dpi du Luxembourg (ou d'ailleurs)

Dès lors certaines précautions sont de mises. de toutes façons il faut l'autorisation des concernés, et des parents s'il s'agit de mineurs, le droit à l'image simplement.

Des compromis doivent être trouvés pour que des photos puissent être prises lors de fêtes ou manifestations communes. Une simple interdiction de photos comme prôné par OLAI ne tient pas la route ... Une cellule travaillant sur la clarification des communication a été instaurée avec les gestionnaires des foyers.

Le droit de visite des foyers est accordé au cas par cas par l'OLAI



accès au travail

L'ADEM donne évidemment accès aux offres d'emploi aux bpi. La barrière des langues est un obstacle manifeste.

La reconnaissance des diplômes et qualifications n'est pas toujours facile.

FEDIL et Chambre de Commerce ont approché l'ADEM pour lancer des initiatives . Le projet Connections - Employabilité de l'ASTI va dans ce sens aussi.

L'accès à une AOT Autorisation d'Occupation Temporaire pour dpi est très restrictif et n'a connu qu'une vingtaine de bénéficiaires en 2015 .

Si la transparence est de rigueur (sentiment partagé au Ronnen Desch) l'OLAI insiste que la presse prenne soin de fact checking pour éviter des rumeurs.

Pas de secrets, pas d'impasse sur des aspects moins positifs ou des dérapages.

Le refus d'autoriser de filmer (cf le journal télévisé du 20. juin) est contreproductif.

Communiqué MIFA/OLAI page 18

Des ex- journalistes insistent sur la responsabilité des journalistes. Ces professionnels, comme nous tous, ne sont pas tous fins connaisseurs des cultures des dpi, des dispositions légales, du fonctionnement des foyers, etc.

La question du degré de connaissance des politiques a été soulevé aussi....

.... et celle de l'information des dpi sur le Grand-Duché

Une brochure à ce sujet a été élaborée par des lycéens du LTB et est disponible à [Harico](#).

Nous voilà à la dimension interculturelle: se connaître et connaître l'autre: e.a. [Passerell](#) y travaille .

On peut se renseigner sur [I'm not a refugee](#) ou au Centre de Documentation sur les Migrations Humaines.

A noter des efforts de décentralisation et des initiatives ne se limitant au seul territoire de la capitale, qui n'a pas fait valoir d'initiatives. lors des 2 rounds.



culture

A relever plusieurs initiatives intéressantes dont celle des jeunes dpi de Weilerbach qui fréquentent l'école de musique d'Echternach : bel exemple de sortir d'un lieu idyllique , mais isolé!

Cultur'all rappelle que le Kulturpass est accessible aux dpi: avec le Kulturpass le prix d'entrée est de 1,50 €

Certaines institutions culturelles offrent des places gratuites : exemple à suivre!

Accompagné par des bénévoles ces offres ouvrent des portes vers le monde culturel ...

Le Coin de Terre et Foyer est disposé à accueillir des dpi/bpi dans ses cités jardinières , il faudra s'adresser aux sections locales.

de l'accueil à l'intégration

L'intégration avait été dégagée lors du rer Ronnen Desch comme l'enjeu essentiel .

Dans cette perspective plusieurs projets dont le service novateur LISKO pour bpi .

LISKO fera un travail d'accompagnement social spécialisé pour BPI vulnérables avec comme but l'autonomisation des personnes et leur intégration au niveau local

Les Plans Communaux d'Intégration jouent dans ce contexte un rôle important .

Un guide de bonnes pratiques est prévu.

regret

A l'appel et l'offre de co-financement du HCR et de l'OLAI par la circulaire du 17 mai aux communes pour des actions devant "impulser des échanges réels entre les réfugiés et les résidents de leur commune d'accueil" il n'y a pas eu de réponse.

sans oublier

les initiatives individuelles, «non structurées», spontanées. A titre d'exemple une de Mersch

et encore ...

L'université prépare un site internet offrant de nombreuses possibilités: information , cadre légal des dpi/bpi, tutoriels, calendrier des activités et initiatives, bonnes pratiques, etc. etc.

Financement non encore assuré

L'Entente des Gestionnaires des Centres d'accueil va fournir un appui logistique au Ronnen Desch

Financement non encore assuré

Annexes

Cours de langue existants et prévus	7
Reconnaissance des diplômes	8
Bettembourg	9
Centre de Logopédie	9
Cultur'All	9
Coaching à l'intégration	10
Connectiôns	11
Harico	12
I'm not a Refugee	12
Lisko	12
Machan! Ensemble! Zesammen!	13
Mersch	14
Foyer dpi de Mersch	15
mateneen Brecke bauen	16
Passerell	16
Refugibrary en interaction :	17
Modalités d'accès aux structures d'hébergement	18
A l'occasion du 20 juin, Journée internationale des réfugiés	
Le Letzebuenger Flüchtlingsrot LFR	19
Le Cercle de Coopération	21

A) Cours de langue existants et prévus

Au Luxembourg, en formation d'adultes, l'offre de cours et le nombre d'inscriptions sont très élevés. Par tradition et due à la situation multilingue du pays, la majorité des cours de formation non-formelle, sont des cours de langues. Comme une offre diversifiée et régionalisée de formations linguistiques existent, et dans une perspective d'intégration, des cours spécifiques pour adultes issues de l'immigration ne sont pas offerts. Toutefois, pour les cours dispensés par le Service de la formation des adultes en collaboration avec les lycées, les communes et associations conventionnés ainsi que pour les cours dispensés par l'Institut national des langues, il existent différentes possibilités de bénéficier d'un BON donnant accès aux cours en bénéficiant d'un tarif réduit de 10€ par cours. Ces BON sont émis par l'OLAI pour les langues nationales (luxembourgeois, allemande et français) aux signataires du contrat d'accueil et d'intégration et également aux demandeurs de protection internationale.

Les cours de deuxième voie de qualification, offerts par le Service de la formation des adultes, permettent aux adultes qui n'ont pas eu la possibilité de terminer leur formation initiale ou qui n'ont pas atteint le niveau requis pour réaliser leurs projets professionnels, d'accéder aux mêmes diplômes et certificats que ceux délivrés par l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Les compétences de base requises sont les compétences linguistiques, numériques et digitales.

Le Service de la formation des adultes organise des cours d'instruction de base (lire, écrire, calculer) pour les adultes qui n'ont pas été scolarisés rsp qui ne maîtrisent pas noter alphabet.

Ces cours sont gratuits et ouverts à tous les résidents peu importe le statut.

En 2015/16 les communes qui ont signé une convention avec le ministère peuvent demander un avenant à la convention existante s'il est nécessaire d'organiser des cours supplémentaires dans le cadre de l'accueil massif de DPI.

MEN

B) Reconnaissance des diplômes

Toutes les procédures de reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles se basent sur le statut du requérant.

Les requérants DPI (demandeurs de p.i.) qui sont normalement des ressortissants de pays tiers (n'ayant pas ratifié les conventions internationales ad hoc) sont soumis aux réglementations afférentes.

Ceci veut dire, qu'en pratique une reconnaissance "académique" de leurs diplômes (DAP, Technicien, Bac) est presque impossible (il existe des exceptions réglementaires) et qu'ils n'ont droit qu'à un certificat de niveau d'études (-1 année). En plus, ils tombent sous les dispositions de la loi dite "Zukunftspak" et ces certificats payants leur sont presque inutiles dans leur situation.

Ceci vaut aussi pour les reconnaissances des "qualifications professionnelles" pour l'accès à des professions réglementées (santé, éducateurs, etc.) puisque la directive européenne afférente ne s'adresse qu'aux ressortissants de l'Ue (et apparentés) et aux diplômes/qualifications y obtenues.

C'est pourquoi nous recommandons aux DPI d'attendre de l'accord de la protection internationale.

Dès le changement du statut de demandeur en bénéficiaire de protection internationale, la situation évolue dramatiquement.

Tous les diplômes et qualifications académiques sont reconnus 1:1 ; c'est à dire un détenteur d'un bac émis par un pays tiers obtient une reconnaissance par rapport au diplôme de fin d'études secondaires sans autres conditions d'études (accès aux études supérieures sans préjudice de la connaissance préalable des langues véhiculaires).

Les détenteurs de qualifications professionnelles obtenues dans un pays tiers sont traités de la même façon que les résidents de l'UE, ce qui n'engendre toutefois pas une reconnaissance automatique de leurs qualifications ou l'accès aux professions réglementées. Dès l'obtention du statut, ils tombent sous les dispositions de la directive 2005/36/CE ce qui fait que leurs qualifications sont comparées à celles nécessaires au Luxembourg pour accéder aux différentes professions réglementées et le cas échéant, on leur propose des mesures compensatoires pour combler les compétences manquantes. En pratique il nous est toutefois presque impossible d'appliquer ceci, puisqu'il est presque impossible de connaître les curricula des études telles que dispensés dans ces pays tiers et que ces ressortissants n'obtiennent pas les certificats à l'appui nécessaires pour nous permettre d'appliquer ces dispositions légales; en fait les reconnaissances se limitent généralement aux niveaux "académiques" correspondants.

Il faut enfin préciser le plus grand obstacle est la connaissance insuffisante des langues nationales et que le droit d'exercice dans la plupart des professions réglementées y est étroitement liée.

MEN

Bettembourg

Pour la Commune de Bettembourg, nous n'avons pas encore reçu de DPI mais nous avons déjà fait deux réunions préparatoires à la CCCI pour leur arriver.

Aussi comme nous avons le projet Coaching pour la langue Luxembourgeoise, nous allons essayer de faire un coaching pour que les familles puissent s'intégrer en essayant de partager le quotidien des familles coachs.

Najlaa Mahboubi-Klonski

Centre de Logopédie

Entant que médiatrice culturelle au centre Lopogopedie à strassen, je tiens à remercier et saluer l'implication de la commune de Strassen son Bourgmestre et les responsables des différents services communaux notamment pour les femmes et les familles DPI -Madame Sosna du service d'Intégration.

La commune a tout compris: il faut favoriser les contacts directs entre les gens exemple le projet -women without border- les femmes ont passé 2-3 jours ensemble à faire les courses, à préparer en échangeant des recettes et à la fin une soirée danses et chants et et échanges de contact.

Aussi le projet -Café Barblé- les gens se retrouvent pour se connaître et discuter aussi avec leur langue maternelle, l'important c'est la rencontre et les connaissances pour créer des liens .

Et d'autres projets en cours avec les jeunes également des échanges et des activités de partage culture et de savoir.

Najlaa Mahboubi-Klonski

Cultur'all asbl défend l'idée que l'intégration passe par la culture et les arts. Raison pour laquelle l'association s'est fondée autour du Kulturpass, un pass culturel individuel pour les personnes les plus démunies. Toute personne

The logo for CULTUR'ALL asbl features the text 'CULTUR'ALL' in a bold, green, sans-serif font, followed by 'asbl' in a smaller, blue, lowercase sans-serif font. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

résidant au Luxembourg et répondant aux critères de l'allocation de vie chère, tout demandeur de protection internationale ainsi que les déboutés avec statut de tolérance y ont droit. Valide 1 an, le

Kulturpass donne accès à 1,50€ aux événements culturels d'une cinquantaine de partenaires culturels à travers tout le pays. Certains partenaires proposent aussi des workshops à prix réduits.

En collaboration avec « Mir wellen Iech ons Heemecht weisen », Caritas, Croix-Rouge, Asti et l'OLAI, Cultur'all a développé un projet culturel « KulturAusflug » favorisant l'inclusion des DPI. Cultur'all joue le rôle d'interlocuteur entre les structures d'hébergement et les partenaires culturels mettant à disposition des tickets gratuits afin de permettre la rencontre, la découverte et l'échange dans des espaces conviviaux. Un calendrier électronique a été mis en place afin de centraliser l'offre, transmettre l'information et faciliter la réservation des tickets.

Pour plus d'informations vous pouvez appelez le 621 43 06 02 ou écrire à info@culturall.lu.

Coaching à l'intégration

Offre aux réfugiés reconnus d'un coaching à l'intégration au Luxembourg

Vous avez obtenu le statut de réfugié reconnu !

Vous aimeriez être accompagné(e) par un Luxembourgeois pour être mieux préparé à votre vie au Luxembourg ? Alors ce projet pourrait vous intéresser...

De quoi s'agit-il concrètement ?

Le coach accompagne bénévolement un réfugié reconnu afin de faciliter son intégration au Luxembourg. Le coach aide cette personne dans ses démarches administratives, la recherche d'un travail, d'un logement, l'introduction dans le milieu social luxembourgeois, etc. Chaque DUO, coach et réfugié reconnu, est encadré par l'ASTI.

Le coaching est limité à 7 mois.

Le coach accompagne le réfugié reconnu lors de

- visites aux administrations communales,
- la recherche de logement,
- la recherche d'emploi (accompagnement à l'ADEM, établissement d'un CV, etc.),
- la scolarisation des enfants,
- l'intégration via l'inscription dans des cours de langue, clubs sportifs, etc.

Le projet « *coaching à l'intégration au Luxembourg* » est financé dans le cadre du projet « *Réussir sa migration* » par le Fonds européen Asile, Migration et Intégration (AMIF) et l'OLAI.

Contact:



Nicki Schilt et Laurence Hever
Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés - ASTI asbl
12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
www.asti.lu

Tél. : 43 83 33-47 le matin entre 9h et 12h
Mail : nicki.schilt@asti.lu ou partenariat@asti.lu



Fonds « Asile, Migration et Intégration » (AMIF)

Projet cofinancé par



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Office luxembourgeois de l'accueil
et de l'intégration



Le projet "Connections" – Mai 2016

L'essence de "Connections" est d'établir un lien entre les demandeurs d'asile et le marché du travail luxembourgeois. L'objectif est de préparer les demandeurs d'asile ainsi que les réfugiés au monde du travail au Luxembourg et de raccourcir leur période de chômage lorsqu'ils auront reçu le statut.

A QUI S'ADRESSE CONNECTIONS ?

- aux demandeurs d'asile / réfugiés reconnus qui désirent relever de nouveaux défis et souhaitent avoir l'opportunité de travailler au Luxembourg
- aux résidents et aux personnes qui désirent soutenir, guider ou bien conseiller en matière de préparation à l'emploi
- aux entreprises qui désirent accueillir, préparer ou bien encore offrir une expérience professionnelle

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

- Nous reconnaissons et soutenons les compétences uniques dont disposent les demandeurs d'asile et les réfugiés.
- Nous faisons de notre mieux pour les introduire à la société luxembourgeoise, les préparer à s'intégrer à l'environnement du travail luxembourgeois.
- Nous organisons des formations, des ateliers, des tutorats les préparant à la vie active.

FINANCEMENT

Compte tenu du succès rencontré par notre projet à l'évènement *Connections* du 31.1.2016, nous avons sollicité et reçu un financement de la part de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte, afin de rendre ce projet viable pour les trois prochaines années

STRUCTURE DU PROJET

- Séance d'information le 18 mars – ouverte à tous les réfugiés et demandeurs d'asile intéressés
- 6 sessions d'information introduisant à la société luxembourgeoise en anglais avec traduction orale directe en arabe
 - Evaluation individuelle des différentes compétences et attentes des participants
- 6 ateliers en anglais ou en français préparant les candidats au travail
- Mise en place de mentoring / coaching à l'emploi, de stages non-rémunérés et de cours de certification de connaissances

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
association sans but lucratif RCS Luxembourg F5199

CCPL CCPL IBAN LU44 1111 0652 9615 0000

Avec le soutien financier de :

Michelle.Moses@astil.lu
www.astil.lu

Zina.Menhal@astil.lu
Tel : 43 83 33 1



SEANCES D'INFORMATION SUR :

- Histoire du Luxembourg et guide du nouveau résident « *Just Arrived* »
- Droit d'asile, aides sociales après obtention du statut et réunification familiale
- L'organisation du marché de l'emploi au Luxembourg – aides de l'ADEM
- CAI (Contrat d'accueil d'intégration)
- Le système social
- Equivalences des diplômes
- Aperçu du droit du travail, des syndicats et de la Chambre des Salariés
- Différences culturelles
- Valeurs et fonctionnement des institutions du Luxembourg et de l'UE

EVALUATION DES COMPETENCES AU TRAVAIL

- Interview individuel
- évaluation détaillée des compétences et attentes des participants
- aspirations pour le travail et à des formations continues
- Examen et sélection des participants pour les étapes suivantes du projet

ATELIERS PROFESSIONNELS SUR :

- Aspects pratiques du droit du travail
- Elaboration d'un CV – Comment se préparer et se présenter lors d'un entretien d'embauche
- Comment trouver du travail au Luxembourg
- Lancer sa propre entreprise au Luxembourg
- Les possibilités de formations continues au Luxembourg cf. université, apprentissages etc...
- Valeurs et culture dans le monde du travail

MATCH MAKING – STAGES NON REMUNERES EN ENTREPRISE :

- Sélection des candidats- critères : présence à 100%, maîtrise de la langue anglaise au minimum, ponctualité ...
- Mise en relation des candidats avec les différentes organisations/firmes
- Négocier des stages non rémunérés et créer des liens
 - Job mentoring / coaching à l'emploi – LinkedIn - Recours à un coach en relation avec le monde du travail afin de soutenir les candidats dans leur découverte du monde du travail luxembourgeois.

1

- *Just Arrived*
- Partenaires lors de nos réunions d'informations et de nos ateliers : ADEM, Chambre des salariés ...
- Partenaires potentiels en cours de négociation : Chambre des Métiers, Chambre de commerce, UEL, FEDIL, OLAI ...
- Organisations prêtes à accueillir des personnes en stage – p.ex. Banques, cabinets juridiques, sociétés informatiques, PME, Start-up, Entreprises artisanales et BTP, commerces, restaurants, écoles, université, Ministères

PERSPECTIVES DU PROJET

- L'ASTI développe le projet « *Mateneen* » portant sur un apprentissage structuré et interactif des langues avec
 - cours d'alphabétisation à alphabet latin,
 - suivi d'un cours intensif de français
- À ces cours s'ajoutent les après midis des tables de conversation français/luxembourgeois
- Nous recruterons pour le prochain groupe des candidats de ce projet afin d'avoir des participants avec les connaissances nécessaires de la langue française
- Nous allons aussi intensifier nos relations avec les Offices sociaux qui encadrent les réfugiés avec statut. Nous sommes en train de réfléchir à une suite à notre stage non rémunéré vers un stage en entreprise soutenu par le SNASS menant à un emploi.

CONTACTS - ASTI asbl.

Michelle MOSES – Business Connections Manager
Téléphone +352 438 33352

Zina MENHAL – Coordinator of the program
Téléphone +352 438 333 62

Harico

Une classe du Lycée technique de Bonnevoie a élaboré une brochure intitulée 'Luxembourg, A Home for Everyone' à l'adresse des jeunes migrants arrivant au Luxembourg. La brochure explique le système politique, l'éducation, les activités culturelles et offre une panoplie de tuyaux pratiques (comment se comporter à table, comment s'habiller, comment dire bonjour, les relations entre jeunes, etc.). La brochure existe en anglais, arabe et perse. La première distribution a eu lieu au Hariko a suscité beaucoup d'intérêt auprès des DPI mineurs. Quelques copies sont disponibles au Hariko. Les versions électroniques sont disponibles sur demande (hello@hariko.lu).



I'm not a refugee.

<http://iamnotarefugee.com/>

LISKO

Le service LISKO (Lëtzebuenger Integratiouns- a Sozialkohäsiounscenter), conventionné par le Ministère de la Famille et de l'Intégration, soutient les bénéficiaires de protection internationale (personnes ayant obtenu le statut de réfugié) à s'intégrer au mieux dans la société luxembourgeoise sans perdre de vue la cohésion sociale dans son ensemble.

Le service LISKO a plusieurs missions. Les réfugiés sont soutenus individuellement dans la mise en place de mesures destinées à augmenter leur degré d'autonomie (empowerment) et cela avec la compréhension interculturelle requise et l'appui de l'interprétariat interculturel en cas de besoin. LISKO établit des liens entre les services sociaux et associations pour s'assurer que les réfugiés soient accompagnés vers les actions intégratives locales et des liens avec la population sont établis.

Le travail social individuel permet d'identifier sur le terrain des besoins spécifiques, le service LISKO remonte les besoins détectés vers les instances communales et contribue au besoin à la mise en œuvre d'un plan communal d'intégration en partenariat avec tous les acteurs concernés.

Le service LISKO s'adresse prioritairement à des personnes ou familles réfugiées plus vulnérables et ne disposant pas ou peu de ressources propres pour entreprendre les démarches nécessaires, demeurant encore dans les centres d'accueil ou habitant dans des logements sociaux. En outre, il collabore étroitement avec l'OLAI dans la prise en charge des réfugiés arrivant au Luxembourg dans le cadre du « resettlement ».

Machan! Ensemble! Zesummen!

Un projet à la base de tout projet d'intégration

Suite à l'arrivée massive de demandeurs et bénéficiaires de protection internationale issus de pays arabophones (Syrie, Irak...) et afin de répondre à leur besoin de pouvoir communiquer dans l'une des trois langues officielles du pays, l'ASTI a mis en place le projet « **Machan ! Ensemble ! Zesummen !** ».

Pour réagir au fait qu'une large partie des demandeurs d'asile DPI / les bénéficiaires de protection internationale BPI ne maîtrisent pas notre alphabet tout en étant lettrés et qu'ils ont du mal à assimiler la phonétique de la langue française, l'ASTI propose ce projet permettant de prendre en considération ces difficultés et augmenter les chances de réussite dans l'apprentissage de la langue française.

Nous veillons à aborder certains contenus dans le processus d'apprentissage car nous visons à long terme l'intégration des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale dans notre société. Ainsi nous évoquons pendant nos cours des sujets en lien avec:

- l'histoire, les us et coutumes au Luxembourg
- la compréhension du fonctionnement de la société luxembourgeoise,
- les échanges et la communication entre résidents
- la préparation à la vie autonome et l'employabilité

Notre objectif est l'acquisition de compétences langagières suffisantes, afin que les apprenants puissent communiquer et interagir avec les résidents et entamer leur processus d'intégration .

Le projet « **Machan ! Ensemble ! Zesummen !** » se divise en quatre niveaux de cours :

- **2 cours d'alphabétisation à l'alphabet latin et initiation à la langue française** : Niveaux grands débutants et débutant
- **2 cours intensifs de Français Langue Etrangère**
- **tables de conversation** permettant de pratiquer la langue

En plus de proposer des cours, le projet élabore également :

- une méthodologie d'alphabétisation pour adultes parlant **arabe** ou **farsi**
- **deux dictionnaires** : français/ arabe/ luxembourgeois, français /farsi/luxembourgeois
- **des documents de contenu des cours** : langue et information sur la société luxembourgeoise.

« **Machan ! Ensemble ! Zesummen !** » n'est pas seulement **un projet pédagogique**, mais aussi **interculturel**. A tous les niveaux de ce projet, les DPI et BPI entrent intensément en contact avec des bénévoles résidents (luxembourgeois ou étrangers) lors des cours et des tables de conversations, leur permettant ainsi de rompre le mur invisible qui sépare ces derniers du reste de la société luxembourgeoise.

Inversement, les bénévoles pourront se forger par ces contacts leur propre opinion sur les DPI/BPI et ainsi déconstruire les préjugés véhiculés à leur rencontre.

« **Machan ! Ensemble ! Zesummen !** » est un projet soutenu par **l'œuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte** sur une durée de trois ans et agréé **par le Ministère de l'Education Nationale**.

Ce projet a lieu dans les locaux du lycée technique des professions sociales et éducatives LTPES ainsi que du lycée Ermesinde à Mersch. Sans leur précieux soutien logistique ce projet ne serait pas possible !

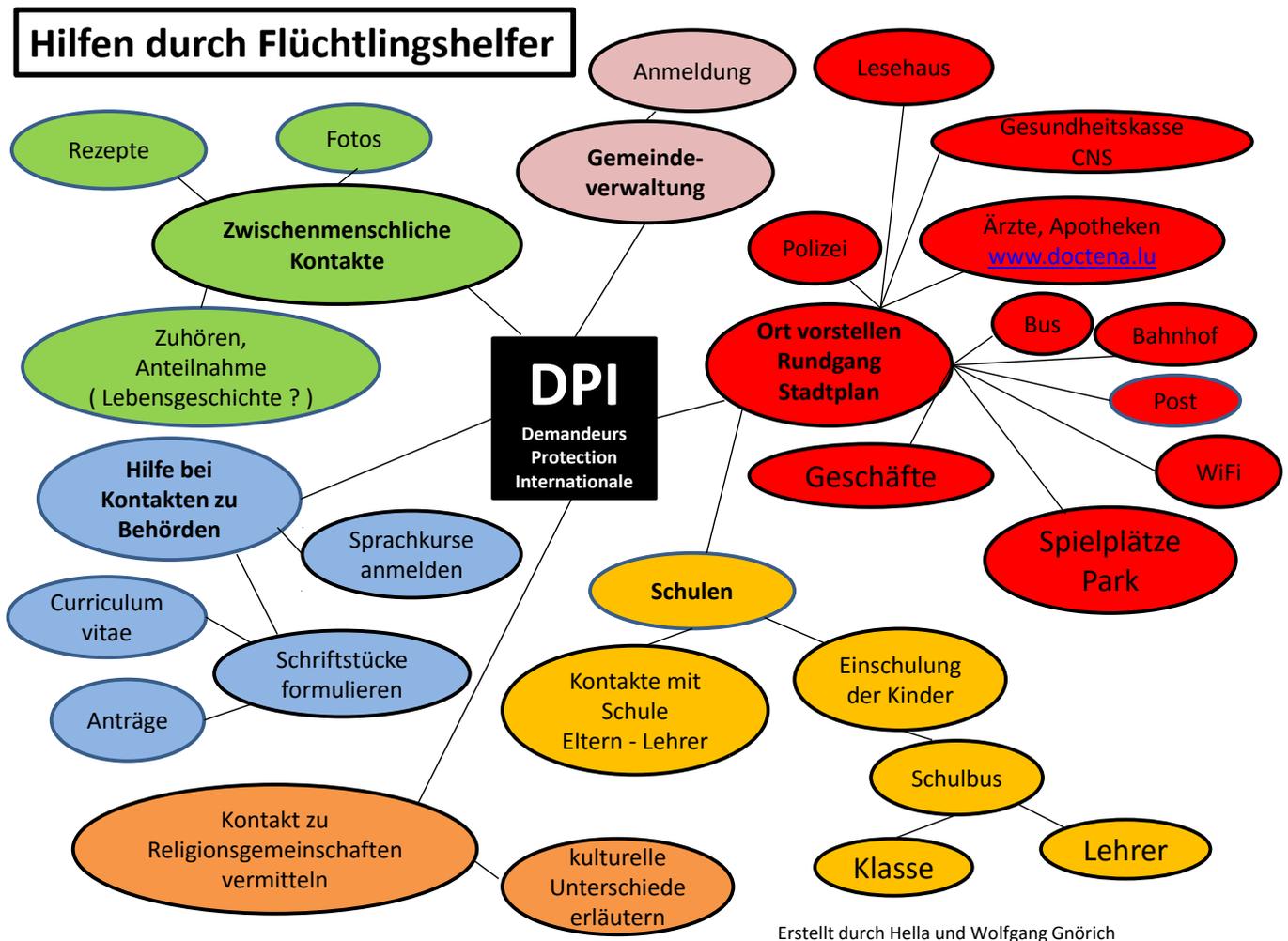
Mersch

Ich möchte Ihnen noch kurz ein paar Informationen über die Arbeit geben, die wir - eine Gruppe von Ehrenamtlichen - hier in Mersch tun:

Noch ehe das Foyer in Mersch von ASTI zur Betreuung übernommen wurde, haben wir auf privater Basis begonnen, die Flüchtlingsfamilien im Alltag zu begleiten. Für jede Flüchtlingsfamilie fand sich eine Betreuungsfamilie, die sich um die Gäste im Heim kümmerte. Das funktionierte sehr gut, und es entstanden zwischen den Gastfamilien und den Betreuern Freundschaften. Mein Mann und ich haben ein Merkblatt in Form eines Clusters ausgearbeitet, das Einsatzmöglichkeiten der Betreuer darstellt. Ich füge es als Anhang bei. Gern sind wir bereit, Ihnen unsere persönlichen Erfahrungen bei der Umsetzung dieser Ideen zu vermitteln.

Im Gegensatz zu den Ihnen bekannten Gruppierungen wird dies rein privat organisiert.

Hella Gnörich



Le foyer pour dpi à Mersch



Le foyer pour DPI à Mersch

Depuis le 15 septembre 2015, l'ASTI gère le foyer pour demandeurs de protection internationale (DPI) à Mersch. Ce petit foyer d'hébergement a une capacité maximale de 33 personnes. Il héberge essentiellement des familles avec des petits enfants entre 1 et 12 ans provenant de pays Balkans et des pays arabes comme l'Iraq ou la Syrie.

La première mission du personnel est d'assurer le suivi social et l'encadrement socio-éducatif des habitants du foyer. Cette tâche consiste entre autre à soutenir les résidents dans des démarches administratives, conseiller et répondre à leurs besoins en matière d'intégration ou encore d'organiser des activités pour enfants et adultes. Dans ce sens, une de nos priorités est l'activation dès l'arrivée au foyer de nos habitants en les motivant à prendre des cours de langues, en leur aidant à trouver un stage non-rémunéré dans une entreprise, en cherchant des occasions de formation, etc favorisant ainsi une intégration rapide de nos habitants.

Elaboration d'un projet pilote d'accompagnement des DPI par bénévoles

A côté du suivi social, l'ASTI a été chargé d'élaborer un projet pilote qui a comme **objectif le développement d'un projet d'intégration avec l'appui de bénévoles et d'associations locales**. Dans ce cadre, le projet accompagnateurs de DPI par des bénévoles est un volet principal. Ces bénévoles ont comme mission à faciliter l'intégration locale de nos habitants. Ainsi, ils vont aider nos résidents dans certaines démarches administratives, leur font découvrir les localités de la commune, les accompagnent à des festivités locales, etc.

Dans ce cadre, il s'agit de définir les missions et les limites des accompagnateurs, de les former, définir l'encadrement (p.ex. établir une charte) et clarifier le cadre légal (assurances, responsabilité civile des bénévoles, etc...). Pour garantir un bon fonctionnement du projet, nous organisons régulièrement des réunions avec les bénévoles permettant ainsi un échange et une participation active à l'élaboration du projet. Dans le même sens, nous avons des concertations régulières avec les autres gestionnaires de foyer pour DPI (Croix-rouge et Caritas), l'agence de bénévolat et d'autres acteurs de terrain permettant de structurer la charte, à mettre en place une formation commune pour bénévoles s'engageant pour les DPI et/ou BPI ou encore clarifier le cadre légal.

A côté du projet accompagnement des DPI par des bénévoles, l'ASTI a dès le début mis en place d'autres groupes de bénévoles notamment pour les aides aux devoirs à domicile, les activités ponctuelles pour les enfants et adultes et la gestion du stock des vêtements.

Pour recruter des bénévoles, le foyer Mersch en collaboration avec la commission consultative communale d'intégration de Mersch, et le Mierscher Lieshaus a organisé une journée d'information à Mersch pour résidents voulant s'informer, voir s'engager en tant que

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
association sans but lucratif - RCS Luxembourg F5199
CCP ASTI IBAN LU44 1111 0652 9615 0000
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
www.asti.lu
tél (+352) 43 83 33
fax (+352) 42 08 71
ensemble@astil.lu



Le foyer pour DPI à Mersch

Depuis le 15 septembre 2015, l'ASTI gère le foyer pour demandeurs de protection internationale (DPI) à Mersch. Ce petit foyer d'hébergement a une capacité maximale de 33 personnes. Il héberge essentiellement des familles avec des petits enfants entre 1 et 12 ans provenant de pays Balkans et des pays arabes comme l'Iraq ou la Syrie.

La première mission du personnel est d'assurer le suivi social et l'encadrement socio-éducatif des habitants du foyer. Cette tâche consiste entre autre à soutenir les résidents dans des démarches administratives, conseiller et répondre à leurs besoins en matière d'intégration ou encore d'organiser des activités pour enfants et adultes. Dans ce sens, une de nos priorités est l'activation dès l'arrivée au foyer de nos habitants en les motivant à prendre des cours de langues, en leur aidant à trouver un stage non-rémunéré dans une entreprise, en cherchant des occasions de formation, etc favorisant ainsi une intégration rapide de nos habitants.

Elaboration d'un projet pilote d'accompagnement des DPI par bénévoles

A côté du suivi social, l'ASTI a été chargé d'élaborer un projet pilote qui a comme **objectif le développement d'un projet d'intégration avec l'appui de bénévoles et d'associations locales**. Dans ce cadre, le projet accompagnateurs de DPI par des bénévoles est un volet principal. Ces bénévoles ont comme mission à faciliter l'intégration locale de nos habitants. Ainsi, ils vont aider nos résidents dans certaines démarches administratives, leur font découvrir les localités de la commune, les accompagnent à des festivités locales, etc.

Dans ce cadre, il s'agit de définir les missions et les limites des accompagnateurs, de les former, définir l'encadrement (p.ex. établir une charte) et clarifier le cadre légal (assurances, responsabilité civile des bénévoles, etc...). Pour garantir un bon fonctionnement du projet, nous organisons régulièrement des réunions avec les bénévoles permettant ainsi un échange et une participation active à l'élaboration du projet. Dans le même sens, nous avons des concertations régulières avec les autres gestionnaires de foyer pour DPI (Croix-rouge et Caritas), l'agence de bénévolat et d'autres acteurs de terrain permettant de structurer la charte, à mettre en place une formation commune pour bénévoles s'engageant pour les DPI et/ou BPI ou encore clarifier le cadre légal.

A côté du projet accompagnement des DPI par des bénévoles, l'ASTI a dès le début mis en place d'autres groupes de bénévoles notamment pour les aides aux devoirs à domicile, les activités ponctuelles pour les enfants et adultes et la gestion du stock des vêtements.

Pour recruter des bénévoles, le foyer Mersch en collaboration avec la commission consultative communale d'intégration de Mersch, et le Mierscher Lieshaus a organisé une journée d'information à Mersch pour résidents voulant s'informer, voir s'engager en tant que

Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
association sans but lucratif - RCS Luxembourg F5199
CCP ASTI IBAN LU44 1111 0652 9615 0000
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg
www.asti.lu
tél (+352) 43 83 33
fax (+352) 42 08 71
ensemble@astil.lu

Projet « Matenee Brécke bauen »

La Maison des Associations asbl en partenariat avec l'Amitié Portugal-Luxembourg asbl et Centre de Formation Lucien Huss asbl a récemment introduit le projet « Matenee Brécke bauen » / « Construisons des ponts ensemble » soutenu par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Le projet a pour but de contribuer à une meilleure inclusion et à une connaissance réciproque entre les Demandeurs de Protection Internationale (DPI), les Bénéficiaires de Protection Internationale (BPI) et les citoyens vivant au Luxembourg.

Notre objectif est de participer à l'intégration au niveau local et régional en réalisant des activités interactives avec le public cible, tout en incluant leurs intérêts, leurs besoins, leurs savoir-faire et leurs compétences.

Une manque des activités en dehors de la ville de Luxembourg nous a motivé à introduire des actions décentralisées à Wiltz, Echternach, Berdorf, Dudelange, etc.

Nos actions

- Cuisine et rencontre interculturelle

Rencontres culinaires où des participants apprennent à cuisiner des spécialités. Moment privilégié pour découvrir une communauté, sa situation culturelle, géographique et sociale.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : jeudi 21 juillet à 18h30 à Berdorf avec la Syrie et le Portugal

- Café des langues / Tandem linguistique

Une bonne manière à la fois de pratiquer et d'entendre des langues étrangères, mais aussi de partager des points de vue différents sur le monde, les loisirs, le quotidien.

- Echange musical

Pas de besoin des mots, la musique est une langue universelle... Cette action met en relation des gens qui souhaitent apprendre ou faire partager leur art (musique, chant,...).

- Jardin communautaire à Beggen

Ce jardin à Beggen est un lieu de convivialité ouvert à tous ! Ensemble avec Transition Mersch2Eislek, nous organisons des ateliers de jardinage qui s'articulent autour des valeurs de solidarité, de tolérance et de bonne entente entre les jardiniers.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : samedi 9 juillet à 10h30 à Luxembourg-Beggen

Infos :

Maison des Associations asbl

Vendula Lupinkova

wendula.lupinkova@mda.lu

tél. : 26 68 31 09 – Luxembourg

26 97 61 44 - Wiltz

Passerell

"Outre les tandems citoyens, Passerell organise des rendez-vous mensuels afin de permettre à tous les volontaires (citoyens, BPI et DPI) de se rencontrer. En Mai, nous avons fait une promenade en ville suivie d'une séance de sensibilisation sur la condition de demandeur d'asile à Luxembourg. En Juin, nous avons préparé un pique-nique où les formules "Bonjour. Comment ça va? Ca va bien, merci" ont été partagées en 5 langues afin que chacun se représente la difficulté d'aborder une langue parfois très différente.

Nous intégrons continuellement des nouveaux volontaires et vous pouvez vous tenir informés en nous envoyant votre adresse mail, ou nous suivant sur facebook ou en consultant le site internet www.passerell.lu »

Refugibrary en interaction :

Concept

Amitié Portugal-Luxembourg asbl propose un projet innovant : la Refugibrary en interaction, qui consiste à mettre à la disposition des réfugiés de la documentation pour faciliter leur intégration et, inversement, des documents pour les résidents sur les réfugiés. Il s'agit aussi de proposer des activités et des animations multilingues, afin de faciliter les contacts et la compréhension mutuelle.

Publics-cibles : les Demandeurs de Protection Internationale (DPI), les Bénéficiaires de Protection Internationale (BPI), notamment les personnes dans les foyers d'accueil et les logements dans la région du Nord comme : le Centre Oasis (Wiltz), le foyer d'accueil dans la rue des Ponts à Wiltz, le foyer à Bourscheid, le foyer avec les réfugiés mineurs à Troisvierges, etc. Nous sommes en contact avec le foyer de Weilerbach (près d'Echternach) et nous collaborons avec le Mouvement

pour l'Égalité des Chances asbl. À Dudelange et Esch, nous collaborons avec les structures existantes et dans chacune de ces localités, nous avons une section avec un local. L'autre public-cible sont les résidents au Luxembourg (surtout la région Nord - Wiltz jusqu'à Troisvierges) : toute personne qui souhaite se documenter sur les réfugiés, rencontrer cette population et participer aux activités.

Pourquoi ce projet ?

Les buts sont l'accueil intellectuel et socio-culturel des DPI/BPI, l'intégration réussie, la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble. Les DPI/BPI (souvent diplômés) sont souvent sous-occupés, leur potentiel intellectuel et leurs compétences ne sont pas suffisamment mobilisés et utilisés, ils risquent de s'ennuyer pendant leur procédure, ils ont besoin de comprendre le pays, d'apprendre ses langues, de rencontrer des résidents : les bibliothèques pourraient offrir un accompagnement plus ciblé. Souvent, les DPI/BPI ne trouvent pas ce dont ils ont besoin, les structures d'accueil et cours de langues sont souvent saturés, l'actualité a montré des tensions, les résidents s'inquiètent et il y a des préjugés. Or, la Refugibrary fait disparaître ce sentiment d'étrangeté, car les gens se sont rencontrés « en vrai ». Il s'agit de contribuer à avancer ensemble, avec les DPI/BPI, dans le Luxembourg actuel et futur, de faciliter la connaissance DPI/BPI-résidents en mettant à disposition des outils adaptés et développant l'autonomie. Rompre l'isolement des DPI/BPI, surtout au Nord du pays, en les incluant dans la société, les mêler aux résidents et apaiser les méfiances. Les bibliothèques (essentielles et en crise) y gagneront du public. La Refugibrary participerait à la cohésion sociale pendant et après la « crise migratoire ».

Le projet prend forme

C'est une bibliothèque en 2 parties : intégration des DPI/BPI, pour répondre aux besoins culturels, intellectuels, d'information et de formation (surtout linguistique) ; compréhension des défis des réfugiés avec des documents pour le grand public (ex : statuts, pays d'origine). Le projet Refugibrary en interaction est soutenu par l'OEuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Amitié Portugal-Luxembourg asbl a introduit une première version du projet en février et a eu l'honneur de bénéficier de 4500€ pour l'achat de livres (cette somme sera consacrée aux livres qui manquent parmi les dons), ainsi que des conseils de l'OEuvre, aussitôt mis en pratique. Nous avons donc fait une demande de soutien à la Bibliothèque Nationale de Luxembourg et son réseau de bibliothèques. Nous avons également contacté le Centre Oasis (Caritas) à Wiltz, qui se réjouit du projet et orientera son public vers la Refugibrary en interaction. Nous faisons un appel aux dons – couronné de succès – et avons reçu entre-temps plus ou moins 200 nouveaux livres d'éditeurs et de libraires ; nous avons aussi mis 350 livres de notre stock associatif à Wiltz. D'autres livres sont attendus car l'action est encore en cours. Nous continuons ce processus et contactons aussi des organismes publics et privés, des ambassades, les bibliothèques des institutions européennes etc. Nous cherchons notamment des livres sur le Luxembourg, la Grande Région et l'Union européenne, des livres d'alphabétisation et d'apprentissage de langues (dictionnaires, grammaires, vocabulaire etc.), des outils pédagogiques et didactiques, des guides touristiques, des livres bilingues et multilingues, ainsi que des livres de « lecture de loisir » faciles à lire (romans, nouvelles dans une langue simple, tant pour le vocabulaire que pour la grammaire). Les langues des documents seront de préférence le français, l'anglais, l'allemand, le luxembourgeois, le portugais et les dialectes lusophones, l'arabe et les différents dialectes arabes, le serbo-croate, le pachtout, le farsi, le russe et le turc. Nous avons pris contact avec Mme Maisy Berscheid, membre du Conseil communal de Wiltz et la rencontrerons fin juin. Celle-ci est enthousiasmée par notre projet, qui pourrait rejoindre celui de la nouvelle bibliothèque régionale de Wiltz.

Points importants à noter, Mme Maisy Berscheid est enseignante retraitée et collabore bénévolement dans un foyer de réfugiés.

Vie et activités de la Refugibrary en interaction

Opérationnelle, la Refugibrary trouverait sa place à Wiltz, car Amitié Portugal-Luxembourg asbl dispose d'un local proche de la zone commerciale et de l'hôpital. Wiltz comporte les avantages d'être accessible pour les réfugiés logés dans le Nord du pays, qui accueille actuellement moins de projets d'intégration qu'au Centre et au Sud. Le projet démarrerait en septembre 2016 et durerait 3 ans, avec un collaborateur à mi-temps ; la Refugibrary ouvrirait 16h/semaine, avec des horaires adaptés à ses publics-cibles. Grâce à des bénévoles, des volontaires et des AIP, cette permanence est garantie et permet au coordinateur d'organiser les rencontres. Cette bibliothèque répondrait à tous ces besoins sociaux et culturels tant pour les réfugiés que pour les résidents : c'est un processus gagnant-gagnant. Ce serait un lieu de rencontres informelles, d'échanges, de connaissances réciproques, elle servira aussi à recourir aux livres de formations et aux autres informations dans le cadre des cours de langue et d'alphabétisation, offerts par le Centre de Formation Lucien Huss, par les ateliers TANDEM DES LANGUES et Café des Langues, ... Il y aura aussi des rencontres ludiques avec des enfants et des jeunes. Séparément de la Refugibrary, une boîte à livres liés au bookcrossing (suivre le voyage d'un livre dans le monde) sera gérée et mise à disposition du public

Modalités d'accès aux structures d'hébergement pour demandeurs de protection internationale (21.06.2016)

Communiqué par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

Suite à un reportage diffusé le 20 juin 2016 concernant les demandeurs de protection internationale, l'OLAI et le ministère de la Famille et de l'Intégration souhaitent rectifier quelques affirmations concernant l'accès aux structures d'hébergement pour demandeurs de protection internationale (DPI).

L'accès aux structures n'est pas interdit «par principe» aux médias. Tout accès des médias doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'OLAI, dans des délais qui permettent aux autorités responsables d'informer et de prévenir les occupants des structures et surtout de demander leur accord explicite avant de laisser des caméras pénétrer dans leur lieu de vie privé. Il ne s'agit pas de cacher l'intérieur des structures, mais d'assurer la confidentialité, le respect d'autrui et la sécurité de personnes protégées par la convention de Genève dans leurs espaces de vie privés.

L'accès n'est pas uniquement possible lors de conférences de presse, et des journalistes de la presse écrite y ont régulièrement accès, après avoir fait une demande et obtenu l'accord des personnes résidentes. Une distinction est à faire entre la prise de photo et des reportages filmés.

Il va sans dire que l'OLAI est aussi responsable de la sécurité des habitants des différents foyers qui ont le droit de ne pas vouloir être filmés ou photographiés. Il en est de même avec leurs chambres et affaires personnelles, c'est pour cette raison que leur accord préalable est indispensable avant de pouvoir filmer ou photographier leur espace privé.

Toutes les modalités, l'interdiction de diffuser des images de mineurs non accompagnés, ainsi que des informations précises sur la prise en charge et les procédures légales, ont d'ailleurs été expliqués aux représentants de la presse dans le cadre d'une réunion «background» qui a eu lieu le 25 avril 2016 en présence des autorités responsables de l'accueil des DPI.

LFR – Letzebuenger Flüchtlingsrot - Collectif Réfugiés Luxembourg

« Luxembourg terre d'accueil ! Quid de l'intégration ? »

Le Luxembourg, tout comme le reste de l'Europe, a été confronté à une arrivée importante de demandeurs de protection internationale depuis l'été 2015. Le défi de la réponse d'urgence fut surmonté d'une façon considérée unanimement comme correcte.

Le besoin de structures d'accueil ont été couverts sans nécessité de recourir à des installations plus précaires et indignes comme les campings ou les tentes à ciel ouvert.

Mais le temps passe vite et les besoins actuels vont bien au delà de l'accueil d'urgence. Le défi qui se présente devant l'ensemble de la société luxembourgeoise c'est celui de l'intégration. Celle-ci ne pourra être possible qu'avec la contribution de tous, société civile comprise. Il est néanmoins indéniable que l'État et le Gouvernement en particulier ont une responsabilité accrue.

À l'occasion de la traditionnelle conférence de presse annuelle dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés, le Collectif Réfugiés (LFR) voudrait attirer l'attention des autorités et de la population sur certains sujets de notre préoccupation qui demandent des solutions urgentes.

I. Conditions d'accueil

Approvisionnement en produits d'alimentation et d'hygiène

Le LFR s'est toujours exprimé en faveur d'une plus grande autonomie des demandeurs de protection internationale quant à la gestion de leur vie au quotidien. Nous saluons ainsi le fait que dans plusieurs structures d'hébergement, la possibilité d'accès à la cuisine existe et que les bons d'alimentation sont délivrés à certaines catégories des demandeurs.

Toutefois, les demandeurs faisant recours à l'épicerie sur roue évoquent souvent le choix limité des produits proposés ainsi que leurs prix élevés comparés à ceux pratiqués dans les commerces locaux.

Le LFR est d'avis que l'accès des demandeurs de protection internationale aux commerces locaux et supermarchés discounts doit être favorisé et l'approvisionnement sur roue ne doit être réservé qu'aux structures d'hébergement se trouvant dans des localités éloignées et non desservies par le transport en commun d'une manière régulière.

Le LFR insiste aussi sur la nécessité d'un contrôle permanent de l'assortiment ainsi que de la qualité et des prix des produits proposés par l'épicerie sur roue. Le LFR regrette l'exclusivité d'achats à l'épicerie sur roue.

Structures d'hébergement

Face à un nombre important des demandeurs de protection internationale arrivant au Luxembourg, le LFR salue le fait que les autorités nationales ont pu mobiliser des moyens nécessaires afin de mettre à disposition le nombre de lits suffisant et d'éviter ainsi l'hébergement inadapté dans les campings et sous les tentes.

Toutefois il nous semble important de relever que la qualité des conditions d'hébergement devrait être une priorité absolue aussi bien dans les structures d'hébergement publiques que privées. Malheureusement nous constatons que de plus en plus souvent des demandeurs de protection internationale se plaignent de la promiscuité et du manque d'intimité, ou encore de mauvais état des chambres et de la faible qualité des repas dans certaines structures d'hébergement.

Le LFR considère que la mise en place du système de contrôle permanent de la qualité de vie dans les structures d'hébergement de la part des autorités doit permettre de détecter les défaillances existantes et de se donner ensuite des moyens pour trouver des solutions adaptées dans l'intérêt du bien-être des demandeurs de protection internationale.

Le LFR plaide pour que tous les foyers soient encadrés par un personnel qualifié et en nombre suffisant pour pouvoir prendre en charge l'ensemble des résidents, que ce soit sous la gestion de l'OLAI ou sous celle d'une

Accès à l'internet

Malgré les efforts déployés, nous constatons qu'il reste toujours des foyers où les résidents ne peuvent pas se connecter à l'Internet et de ce fait sont dépourvus des moyens de contact avec leurs proches ou avec leurs avocats. De même, l'accès à Internet devrait être possible depuis les chambres et pas seulement dans les parties communes des structures d'hébergement, en respectant ainsi le droit à la vie privée des résidents.

Détection des vulnérabilités

Une bonne partie des demandeurs de protection internationale qui vient au Luxembourg est originaire de pays en guerre. D'autres cherchent refuge car ils sont persécutés pour de multiples raisons. De ce fait, certains présentent des signes de vulnérabilité liés à des traumatismes psychologiques ou physiques, à une maladie chronique ou à l'orientation sexuelle.

La loi prévoit des dispositions spécifiques pour les personnes vulnérables. Néanmoins, le défi consiste à mettre en place des mécanismes adaptés de détection et de prise en charge de ces vulnérabilités. Il en est ainsi, par exemple, dans le cas des mineurs non-accompagnés, qui ne bénéficient pas systématiquement d'un entretien psychologique ou des demandeurs de protection internationale LGBTI qui sont parfois victimes d'actes homophobes dans les structures d'hébergement.

Le LFR insiste sur le fait que la détection des vulnérabilités, quelles soient physiques, psychologiques ou autres doit être effectuée le plus tôt possible par le personnel formée à cet effet selon les normes internationales en vigueur. De même, quand une vulnérabilité est déterminée, celle-ci doit être prise en compte lors de l'attribution de l'hébergement, des dispositifs d'intégration proposés à la personne et « last but not least » lors de la procédure d'asile.

2. Procédure

Durée de la procédure

La loi du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale a introduit un délai maximal pour le traitement des demandes de protection internationale par le ministre compétent. Il est, en règle générale, de 6 mois et ne peut en aucun cas dépasser 21 mois. Actuellement, le délai de 6 mois est loin d'être respecté et même celui de 21 mois est largement dépassé dans beaucoup de cas. Même si ces délais sont, selon les autorités, seulement applicables aux demandes enregistrées après l'entrée en vigueur de la loi en question, il serait judicieux de déployer des efforts pour leur application systématique à toutes les demandes.

La durée excessive des procédures est en soit génératrice d'angoisses. En plus, les demandeurs de protection internationale ont des difficultés à comprendre les raisons de l'existence de différences de traitement des demandes en fonction du pays d'origine, ce qui induit des tensions entre nationalités.

Tout en comprenant que la Direction de l'Immigration a été confrontée à un nombre important de demandes de protection internationale et en saluant l'effort déployé par les fonctionnaires, le LFR demande à ce que le personnel attaché au traitement des demandes soit davantage renforcé de manière conséquente. D'autant plus que l'évolution de la situation internationale laisse clairement présager que l'afflux de personnes cherchant refuge en Europe et au Luxembourg ne va pas s'arrêter d'un jour à l'autre. Au delà de l'effort pour la réduction des délais, le LFR suggère au Ministère des Affaires Etrangères de communiquer d'une façon transparente et proactive avec les concernés sur l'évolution de leur dossier.

3. Intégration

Dispositions légales

Pour un pays dont presque la moitié des résidents n'a pas la nationalité luxembourgeoise, l'intégration des étrangers en général est vitale pour la cohésion sociale. Pour les demandeurs de protection internationale qui, hormis l'apprentissage linguistique, ne trouvent pas à s'occuper pendant toute la durée de la procédure, la question de l'intégration se pose davantage.

Puisque, comme les chiffres le démontrent, un nombre important des demandes aboutissent à l'octroi du statut de réfugié il est urgent de travailler sur leur inclusion à plusieurs niveaux. Ainsi le LFR propose :

- la modification de la loi du 18 décembre 2015, en introduisant le « projet d'accompagnement » qui a été enlevé du texte final, en tenant compte des oppositions formelles du Conseil d'Etat à certaines dispositions. Le LFR se met à disposition du Ministère de la Famille pour aider dans la réflexion sur la meilleure façon de le faire ;

- la simplification des procédures pour la demande et l'octroi d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) permettant un accès facilité des demandeurs de protection internationale au marché de travail déjà pendant la procédure ;
- une évaluation et éventuelle simplification des dispositifs de reconnaissance des qualifications académiques et professionnelles des réfugiés, ainsi que d'autres preuves écrites exigées par les autorités, notamment à cause des difficultés rencontrées par beaucoup d'entre eux à obtenir des documents officiels dans leurs pays d'origine.

Nationalité

Le projet de loi 6977 sur la nationalité luxembourgeoise prévoit l'accès à la nationalité luxembourgeoise pour les réfugiés par la voie de l'option. Il s'agit d'une simplification administrative par le fait que la demande est automatiquement acceptée si toutes les pièces justificatives sont en règle, sans avoir besoin de passer par une décision du ministre de la Justice. Cependant, au contraire de ce qui était prévu dans l'avant-projet de loi, il n'y a pas de dispositions plus favorables pour les réfugiés par rapport au délai de résidence.

Le LFR demande au législateur de revenir sur les dispositions de l'avant-projet de loi en réduisant le délai de résidence de 7 à 3 ans pour les réfugiés. Leur situation particulière au niveau de leurs relations avec le pays d'origine justifie des dispositions plus favorables, au même temps que cette reconnaissance pourrait constituer une incitation à une intégration plus poussée et rapide.

3. Rétention

Durée et alternatives

La loi du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale a élargi la panoplie des alternatives à la rétention. À l'époque, les propositions du LFR ont été partiellement prises en compte par le législateur. Toutefois, le LFR a regretté que de toutes les alternatives existantes et pratiquées dans d'autres pays, le législateur luxembourgeois a retenu celles qui sont les plus difficiles à l'exécution. Le LFR a ainsi mis en doute la probabilité de leur application.

Cependant les propositions actuelles des autorités semblent manquer de cohérence. Si en décembre 2015, la loi votée proposait des alternatives à la rétention, considérant comme principe général que la mise en rétention doit être la mesure du dernier recours, au mois de mai 2016, le ministre de l'Immigration et de l'Asile a déposé un projet de loi qui propose l'augmentation du délai maximal de rétention pour les familles ou personnes accompagnées de mineurs d'âge, de 72 heures actuelles à 7 jours.

Le LFR rappelle avec insistance sa position contre toute mise en rétention des mineurs d'âge, confortée par la position de l'organisation non gouvernementale internationale Save The Children, spécialisée sur les questions de droits de l'enfant. Cette position s'appuie sur l'article 37 b de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant,

Le LFR appelle le gouvernement à supprimer du texte du projet de loi 6992 la possibilité de prolonger la durée de rétention des mineurs d'âge. Les besoins en matière d'organisation de la police et des tribunaux évoqués dans l'exposé des motifs du projet de loi sont infiniment moins importants que le respect de la dignité humaine et des droits de l'enfant !

En outre, le LFR invite le Gouvernement à introduire dans la législation une alternative telle que la création d'une « maison retour », structure ouverte destinée à recueillir les familles à rapatrier, comme cela était prévu par le programme gouvernemental en 2013.

Le LFR considère qu'il est important de développer la promotion du retour volontaire en tant qu'une alternative à la rétention déjà existante au Luxembourg. Dans ce sens, il est opportun d'étudier l'exemple de la Belgique qui effectue une préparation active des demandeurs de protection internationale déboutés au retour à l'aide des « coaches ».

Migrations et Développement : pour une globalisation plus juste et équitable !

Les migrations mondiales montrent que la globalisation ne se fait pas de façon juste et équitable. Les pays industrialisés doivent mettre en œuvre des politiques économiques, financières et agricoles justes et équitables, qui sont cohérentes avec la lutte contre la pauvreté et qui respectent les limites de notre planète. Si nous voulons remédier aux causes de la migration, nous devons contribuer à des conditions de vie humaines partout au monde, conformes aux valeurs de solidarité inscrites dans le Traité de Lisbonne..

Le Cercle de Coopération des ONG de développement asbl (« le Cercle ») demande que l'UE ne se limite pas au traitement des symptômes du problème, bien qu'il soit essentiel d'y apporter des solutions urgentes, mais examine également les causes qui conduisent les migrants à partir pour l'Europe au risque de leur vie. Un certain nombre partent à cause de la guerre et de la violence qui sévit dans leur pays comme en Syrie ou en Érythrée. D'autres fuient la misère, la faim, la pauvreté et l'absence de perspectives dans leurs pays de l'Afrique subsaharienne.

Or, c'est l'Europe – et les Etats-Unis – qui ne cesse d'imposer depuis des décennies, notamment aux pays africains, une politique qui privilégie catégoriquement l'économie du Nord et les multinationales au détriment du bien-être des populations. Cette politique a eu et continue à avoir un impact désastreux sur le niveau de vie des populations dans les pays dits en développement, sur les économies de ces pays, sur leur environnement et sur les ressources de leurs gouvernements. Elle fut introduite, dès les années '80 et '90, par les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI. Elle est poursuivie aujourd'hui également par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'UE.

Ainsi, l'UE continue d'exporter des produits alimentaires à des prix dumping qui détruisent sans cesse de nouveaux secteurs agricoles, des emplois et des sources de revenus. Une des conséquences de cette politique est un exode rural toujours plus massif.

Pire, loin de reconnaître le caractère contraire à tout développement de telles pratiques et de telles politiques, l'UE s'applique maintenant à les aggraver par le biais de nouveaux accords de libre-échange et notamment les « accords de partenariat économique » (APE).

Ces mouvements migratoires sont, par ailleurs, renforcés par d'autres facteurs mettant également en jeu la responsabilité des pays développés comme les changements climatiques, l'action souvent néfaste des multinationales et des marchés financiers, l'exploitation massive des terres et ressources premières ou l'absence de justice fiscale. A cela s'ajoute la gouvernance défailante de nombre d'Etats du Sud.

Il est urgent que l'Union Européenne et ses Etats membres agissent, dans la dignité et la solidarité, et en lien avec les valeurs européennes :

Les Etats membres de l'UE devront ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Convention 45/158) ainsi que la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les migrations dans des conditions abusives et la promotion de l'égalité des chances et de traitement des travailleurs migrants (Convention C 143).

En application de l'article 208 du Traité de Lisbonne sur la cohérence des politiques, la Commission européenne et le Luxembourg devront s'engager en faveur d'une autre politique commerciale, agricole et de développement de l'UE qui devra redéfinir d'urgence la politique de coopération, de commerce et d'agriculture de l'UE en tenant compte des écarts de développement et de productivité et baser les relations commerciales de l'UE avec ces pays sur le principe de non-réciprocité et sur une régulation adéquate des marchés et suspendre la ratification des APE et procéder à une étude d'impact d'un tel accord sur le développement et les droits humains, conçue et réalisée avec tous les acteurs concernés ;

Les politiques de dissuasion vendues au public comme étant des solutions humanitaires L'accord de l'UE avec la Turquie soulève de graves questions quant au respect du droit international. Par ailleurs les fonds mis à disposition de la Turquie et ceux proposés aux pays africains lors du sommet de la Valette en automne dernier doivent être scrupuleusement monitorés quant à leur utilisation sur place. Dans la perspective du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement les 28 et 29 juin à Bruxelles, le Cercle exprime ses plus grandes réserves par rapport au Cadre pour un partenariat sur les migrations que la Commission européenne a proposé et qui tend à conditionner les accords de coopération à des politiques d'externalisation des contrôles des migrations à mettre en place par les pays africains.

Dans ce contexte, le Cercle exprime son respect vis-à-vis de Médecins sans Frontières qui ont annoncé ce vendredi 17 juin 2016 qu'ils n'accepteront plus les fonds issus de l'Union Européenne et des membres européens, en opposition à leurs politiques de dissuasion dommageables et à l'intensification des tentatives de repousser les personnes et leurs souffrances loin des côtes européennes.